

CONCORDANCES DE « JACOBIN » DANS LES *OEUVRES* DE ROBESPIERRE

Lexie	Occurrences	FRN
JACOBIN	13	0,00075

TOME I - III : aucune occurrence

TOME IV – *LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION*

N° 5 (15-17 juin 1792)

p. 152-153, *SAC* (Séance du 13 juin 1792), p. 150-156

Depuis le moment où nous avons vu naître ce ministère que l'on a nommé *JACOBIN*, nous avons vu l'opinion publique s'affaiblir et se désorganiser ;

TOME V – LETTRES À SES COMMETTANS

Première série

N° 7 (29 novembre 1792)

p. 106, *RÉPONSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À JÉRÔME PETION*, p. 97-115

Le gros Louis XVI crut voir un rival dans un maire de Paris *JACOBIN* : mais César auroit dit, en contemplant votre visage épanoui par un rire éternel : « ce ne sera pas celui-là qui m'arrachera l'empire ».

TOME VI : aucune occurrence

TOME VII

SAC

Séance du 3 août 1791

SUR UN COMPTE-RENDU TENDANCIEUX DU JOURNAL DES DÉBATS DE LA SOCIÉTÉ, p. 602-603

p. 602 *, *La Feuille du Jour*, t. V, n° 221, p. 316

M. Robespierre réclame contre les propos qu'on lui prête, dans le Journal *JACOBIN*, au sujet des hommes pendus au Gros-Caillou, le 17 du mois dernier.

TOME VIII

Séance du 18 janvier 1792

SUR LES AFFAIRES DU COMTAT VENAISIN ET LES INTRIGUES DA LA COUR, p. 121-128

p. 127 **, *La Rocambole des Journaux*, n° 7, p. 102

Il conclut enfin sa longue diatribe par dire qu'il veut toujours la guerre ; mais aux mêmes conditions que ci-devant, c'est-à-dire qu'on commencera d'abord par exterminer en France tout ce qui n'est pas *JACOBIN*.

p. 128 *

Ah ! mon cher *Robespierre*, vous tenez l'opinion publique en suspens ; cet excès d'honneur vous étoit bien dû ; mais, si vous persistez dans votre opinion, la postérité viendra, entre vous et moi *JACOBIN* indigne, et elle dira <...> *Robespierre* avoit la berlue ;

Séance du 15 février 1792, 2° intervention

SUR LE RÔLE D'ACCUSTEUR PUBLIC, p. 193-199

p. 198 *, *La Rocambole des Journaux*, t. III, n° 16, p. 248

Ceux, ajoute-t-il, qui ont dit qu'en qualité d'accusateur public, je serois la terreur des Aristocrates se trompent ; le jour le plus heureux pour moi seroit celui où je pourrois en arracher quelqu'un à la mort ou à l'opprobre <...>, tel le lion s'étant fait Roi des bêtes sauvages et voulant qu'on le crût juste et équitable vivoit d'abord parmi elles en rusé matois, et leur rendoit la justice sans acception ; mais il finit par les dévorer. Dans un JACOBIN, le bien même est suspect.

Séance du 26 février 1792, 1^{re} intervention
SUR L'EMPLOI DU MOT « JACOBIN », p. 206-207

p. 207, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitution*, n° 150

La seconde raison qui me fait désirer que nous ne nous en tenions pas au nom de JACOBIN seul, c'est d'éviter d'adopter uniquement une dénomination qui fait naître sur-le-champ l'idée de corporation et même de faction, grâce aux calomnies dont nos ennemis ne cessent de nous honorer.

p. 207 *, *Annales monarchiques, philosophiques, politiques*, t. IV, n° 363

il faut tout dire, M. *Robespierre* n'est pas de cet avis : il va plus loin : comme il connoit tout l'odieux que porte aujourd'hui le mot *JACOBIN*, il en demande la suppression dans toutes les lettres adressées aux sociétés affiliées.

Séance du 6 mai 1792, 1^{re} intervention
CONTRE L'ABBÉ DANJOU ET SA PROPOSITION D'UN CHANGEMENT DE DYNASTIE, p. 335-337

p. 336, *La Rocambole des journaux*, n° 13, p. 210

Sous la clochette de Frère le Cointre. Cependant, *Robespierre*, perché sur la tribune dit : si celui qui a fait la proposition dont vint de se plaindre notre cher et féal inculotté, étoit un des boute-feux du convent, un animal amphibie, moitié JACOBIN, moitié feuillant ;

Séance du 13 juin 1792
SUR LE RENVOI DES MINISTRES, p. 369-376

p. 372 (2), *Journal débats et corresp. Sté Amis Constit.*, n° 212, p. 4, n° 213, p. 1

toutes les fois que les aristocrates lèveront la tête et se permettront de nouveaux attentats ; toutes les fois que la voix du peuple sera méprisée. Faut-il que le ministère soit JACOBIN, pour que nous n'ayons rien à appréhender ? Non, cela ne suffit pas. Il y a plus : je suppose d'un côté un ministère isolé du patriotisme, et de l'autre une assemblée patriote ; dans ce cas, dis-je, la liberté ne courrait aucun danger. Je vais plus loin : ce ministère JACOBIN peut devenir un moyen d'empêcher la surveillance.

Séance du 20 juillet 1792, 2^e intervention
SUR LA NOMINATION DE DÉFENSEURS OFFICIEUX POUR UN PATRIOTE PERSÉCUTÉ, p. 402-403

p. 403 **, *La Rocambole des Journaux*, n° 7, p. 108

N'est-il pas JACOBIN, répliquent les vénérables *Terrasson, Santerre et Robespierre* ?

TOME IX : aucune occurrence

TOME X

SALE

Séance du 1^{er} frimaire an II (21 novembre 1793), 2^e intervention
POUR LA LIBERTÉ DES CULTES, p. 193-201

p. 199, *Discours imprimé par ordre de la Société*

Je citerai d'abord un homme qu'Hébert a nommé comme l'auteur de la première des deux calomnies. Quel est cet homme? Est-ce un aristocrate? Il n'a porté ce titre que jusqu'aux trois quarts à peu près du chemin de la Révolution. Depuis cette époque, c'est un patriote, un JACOBIN très-ardent ; il est membre de vos comités ; il les dirige ;

TOME XI : aucune occurrence

AUTRES TEXTES : aucune occurrence